

Communiqué de presse : Étude : Impact des mesures relatives au coronavirus sur le stress, les relations sociales et la violence intrafamiliale en Belgique

Les mesures imposées durant la crise sanitaire pour lutter contre la diffusion de la Covid19 ont notoirement augmenté le niveau de stress, d'agressivité et les violences intrafamiliales selon une étude l'UGent publiée le 13 mai 2020.

Au total, 25% des personnes interrogées ont déclaré avoir été directement ou indirectement exposées à la violence.

56% ont montré un niveau de stress supérieur à la moyenne. L'augmentation du stress ne contribue pas seulement à de nombreux problèmes de santé, il est aussi un facteur de risque pour le développement et la poursuite de diverses formes de violence.

À la demande de la Secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité, **Madame Sarah Schlitz**, l'UGent réitère son étude et examine si ce deuxième confinement entraîne un impact similaire ou plus important, en y ajoutant certains critères relatifs à l'origine, à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, au niveau socio-économiques etc.

Pour la diffusion de cette étude, l'UGent collabore avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH). Cette étude s'inscrit dans le cadre du Plan d'action fédéral de lutte contre les violences de genre et intrafamiliales à la suite de la deuxième vague du COVID-19, que la Secrétaire d'État Schlitz a lancé en novembre 2020 avec le soutien du Gouvernement fédéral.

Une personne sur cinq est victime de violence, mais seulement une victime sur cinq a demandé de l'aide

Pendant les quatre premières semaines des mesures, la moitié des personnes ayant participé à l'étude de l'UGent ont eu une consommation d'alcool problématique et/ou un niveau de stress accru. À peine deux personnes sur cinq étaient satisfaites des contacts sociaux. Le stress et le sentiment d'impuissance peuvent aussi être l'origine de la violence intrafamiliale. Les pays où des mesures de distanciation sociale renforcées ont été prises et où il était obligatoire de se confiner ont signalé une forte augmentation de la violence au sein des familles et entre partenaires.

Seule une personne sur cinq a cherché de l'aide et presque personne n'a signalé les violences à la police. Cependant, les services d'aide en ligne continuent d'observer une augmentation des appels concernant la violence domestique et un grand nombre de personnes n'a donc pas accès à l'aide nécessaire.

Participez

Afin de bien comprendre l'impact exact des mesures relatives au coronavirus sur les relations sociales et le stress de la population belge, de pouvoir fournir une assistance appropriée et d'améliorer la prévention de la violence, il est très important qu'un maximum de personnes participent à cette étude.

La Secrétaire d'État appelle tous-tes les habitant-e-s de Belgique âgé-e-s de 16 ans et plus à participer.

La participation est facile et totalement anonyme, il faut compter environ 15 à 20 minutes en cliquant sur le lien suivant :

<http://bit.ly/RSA-corona>.

Besoin de parler en cas de stress trop important ou de violence ?

Aucune situation ne peut justifier l'usage de la violence. N'hésitez jamais à demander de l'aide. Pour ce faire, vous pouvez contacter différentes organisations par téléphone et/ou par chat. L'assistance proposée est anonyme et gratuite.

- Télé-Accueil 107
- Ecoute Violences Conjugales 0800.30.030
- Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales 02/539.27.44
- SOS Viol 0800.98.100
- Ligne de chat violences sexuelles : www.violencessexuelles.be
- Les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles restent ouverts durant le confinement.
- Telefonhilfe 108
- Sozial-Psychologisches Zentrum VoG +32 (0)87 / 59 80 59
- Prisma-Zentrum 087 / 74 42 41

Infos

Cabinet de la Secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et de la Diversité

Oliviero Aseglio

Porte-parole francophone

G 0473 22 40 99

Jessika Soors

Politiek directeur

Nederlandstalig woordvoerder

G 0472 37 30 87

Prof. Ines Keygnaert (Coordinatrice)

Vakgroep Volksgezondheid en Eerstelijnszorg

M +32 485 96 14 04

Prof. Christophe Vandeviver

Vakgroep Criminologie, Strafrecht en Sociaal Recht

M +32 498 62 90 53